

VOUS ETES:  
M. CHOISEL

**Chercheur et représentant de la Revue QUE CHOISIR, de l'Union  
Fédérale des Consommateurs.**

*lave = blanc  
Cote de  
lavage flexion*

A la suite du lancement par Henkel-France d'une lessive nouvelle formule: Le chat "Sans Phosphates", vous avez été chargé par la revue "QUE CHOISIR" de faire les tests classiques sur ce type de produit, notamment pour vérifier:

- si elle était effectivement sans phosphates;
- si ses qualités de nettoyant étaient satisfaisantes et comparables à celles des lessives avec phosphates.

Les résultats ont été concluants:

La nouvelle formule

- . ne contenant pas de phosphates est moins polluante;
- . se révèle aussi bonne au point de vue lavage: elle lave "aussi blanc".

Comme conclusion à ces tests, la revue a encouragé tous ses lecteurs à adopter cette nouvelle lessive pour protéger l'environnement.

Vous espérez bien, en contribuant à faire connaître objectivement la réalité, pousser les entreprises à faire face à leurs responsabilités, comme cela a été le cas avec les gaz aérosols qui détruisaient la couche d'ozone.

Quand le grand public a été sensibilisé, les entreprises ont bien dû changer de produit et mettre dans les bombes aérosols un gaz propulseur inerte qui ne pollue pas.

Tout le monde, à plus ou moins long terme n'est-il pas gagnant?

Vous savez par ailleurs que les usines productrices de phosphates sont elles-mêmes polluantes, en dehors du fait que leurs produits, intégrés aux lessives viennent polluer les rivières, favorisant la croissance d'algues qui étouffent les cours d'eau et leur faune naturelle. (Phénomène dit "d'eutrophisation").

VOUS ETES  
M. BLANCHARD

**Représentant missionné par le Directeur de la Société Française  
produisant des phosphates.**

Jeune cadre habile et plein d'avenir, cette situation est une chance à saisir de montrer que l'on peut vous faire confiance pour défendre avec discrétion mais efficacité les intérêts de votre Entreprise.

Vous savez qu'elle saura vous récompenser.

C'est que l'ENJEU est énorme (Le marché est de 6 milliards de FF) et multiple:

. ENORME, car le chiffre d'affaires généré par les Phosphates (TPP) pour la société est de 800 Millions de FF dont 450 M FF en France.

Or la Société est beaucoup plus faible pour la production du produit de substitution la zéolithe A dont le brevet, pour l'usage dans les lessives, appartient à Henkel ce qui oblige de surcroît à payer des redevances à cette société.

. MULTIPLE car la Société fait aussi les produits de traitement des eaux (floculents minéraux qui précipitent les polluants).

. SECRETEMENT TRES MENACANT, car les lessives aux phosphates ne sont que l'un des innombrables produits polluants fabriqués par la société. Or, si la pression de l'opinion publique et la législation se mettait à interdire les polluants, ce sont des dizaines ou des centaines de produits qui pourraient être condamnés à plus ou moins courte échéance.

**==> vous défendez donc le point de vue que**

- les phosphates ne sont pas si polluants que cela (faux en fait);
- que d'autres sources de phosphates importantes ne proviennent pas des lessives (vrai: 1/5 des phosphates vient des lessives, 1/4 vient des déchets humains (excréments), 1/4 vient de l'agriculture et 1/4 de l'industrie).
- que les produits de substitution (Zéolithe A) ne polluent peut-être pas de la même façon mais que l'on n'a pas démontré qu'ils n'avaient pas d'autres effets, car ils sont mal connus.
- Qu'une interdiction conduirait à des milliers de licenciements.
- Pour vous: une seule solution réaliste = pour réduire le phénomène d'eutrophisation (croissance des algues), créer des stations d'épuration pour lesquelles votre société fait des produits dépolluants très efficaces. Cela permet d'ailleurs de lutter à la fois contre toutes les sources de phosphates. Si vous persuadez de ne pas interdire les phosphates, c'est le succès. S'ils sont interdits, c'est la menace de ruine.

### Fiche technique pour M. BLANCHARD

- Le marché des TPP = un chiffre d'affaires pour votre société de 800 Millions de FF/an, dont 450 M FF/an en France, est en régression.

Mais il faudrait ralentir cette chute et résister, le temps que les chercheurs  
. trouvent un substitut, et/ou  
. acquièrent la maîtrise de la fabrication de la Zéolithe A ou un procédé qui contourne le brevet de Henkel; et/ou  
que des capacités de fabrication supplémentaires soient mises en place (2 ou 3 ans au moins).

Vous produisez déjà de la zéolithe A sur licence Henkel à Livourne (25.000 T/an); mais c'est peu par rapport à  
Henkel (80.000 T/an) ou  
Degussa (RFA) 120.000 T/an, ou  
Birac (Yougoslavie) 100.000 T/an.

- Pour les dépolluants pour station d'épuration (floculents) vous êtes le second sur le marché, derrière le suédois KEMIRA KEMI (produisant lui aussi des phosphates).

- Vous avez créé d'ailleurs avec eux une filiale commune KEMRHONE pour opérer en FRANCE, ESPAGNE et ITALIE.

- Le plus gros risque pour votre société est que le précédent des lessives fasse tache d'huile et que vos autres produits polluants soient interdits par la suite. Il a fallu déjà retirer ou limiter  
. le Lindane, un traitement du bois, dans 25 pays;  
. La Daminozide, du marché français;  
. l'Aldicarb, un pesticide pour traiter la pomme de terre, du marché américain.

VOUS ETES  
M. GERMAIN

**Représentant mandaté par le Directeur de la Société HENKEL  
produisant une lessive "Le Chat; sans phosphate".**

Jeune cadre français dynamique, dans une société allemande qui a su sentir le vent et amorcer les virages au bon moment, si vous réussissez à persuader la commission et surtout les représentants des pouvoirs publics d'interdire les phosphates (TPP) votre avenir est assuré !

Votre société Henkel a trouvé un substitut à ces produits polluants: la Zéolithe A qui peut les remplacer dans les lessives.

Elle a déposé un brevet pour l'utilisation de cette zéolithe dans les lessives, au nez et à la barbe de Procter et Gamble qui est arrivé 15 jours trop tard.

De ce fait, non seulement vous êtes un pionnier dans le domaine, mais vous pouvez prélever des redevances auprès des concurrents.

En effet, la RFA, l'Italie, la Suisse, le Japon, le Danemark, une partie des USA ont déjà limité ou interdit l'usage des phosphates (TPP).

Votre société qui maîtrise bien la technique nouvelle bascule progressivement toutes ses marques vers des formules sans phosphates, depuis 1985; notamment Persil, en RFA.

Le dernier bastion était la France où Henkel a racheté l'Union Générale de Savonnerie en 1986, avec la marque "LE CHAT" qui n'avait que 2% du marché contre les leaders ARIEL (Procter et Gamble) et SKIP (Lever). L'apparition de "LE CHAT SANS PHOSPHATE", soutenue par une campagne de publicité de 80 Millions de FF a fait bondir la marque à 5% en quelques mois, alors que l'on se bat en général pour quelques 1/2 points de marché.

- En fait, vous jouez sur tous les tableaux car si vous ne vendez plus les lessives avec phosphates sur le marché allemand, vous en vendez encore en France avec Super Croix (31% de TPP) ou X'TRA (28% de TPP).

- Bien sûr, la Société chimique Française fabricant les phosphates (Rhône Poulenc) a réagi contre la menace, mais c'était à prévoir et il y a peu de chances qu'ils puissent résister si vous faites le forcing en jouant la fibre écologique.

- Ils ont lancé une campagne de publicité pour contester vos produits, mais ont été condamnés à l'arrêter.

- Ils ont doublement intérêt à maintenir les lessives avec phosphates car ils produisent des dépolluants pour stations d'épuration. VOUS PAS.

====> VOTRE OBJECTIF EST D'OBTENIR L'INTERDICTION AU PLUS VITE. VOUS VOUS APPUYEZ SUR LES TENDANCES ECOLOGIQUES, EN PARTICULIER DE TOUS LES PAYS RIVERAINS DE LA FRANCE QUI RECOIVENT LA POLLUTION DE SES FLEUVES (Meuse par ex.)

Fiche technique pour M. GERMAIN.

- La ZEOLITHE: est une terre argileuse très répandue dans la nature, précisément un silicate naturel hydraté.  
La Zéolithe A en est une forme particulière, obtenue de manière synthétique. Elle peut remplacer les Tripolyphosphates (TPP) dans les lessives.
  
- Les AUTRES ADDITIFS ajoutés en complément de la zéolithe A pour remplacer les TPP sont notamment=
  - le Polycarboxylate=>"NON-Biodégradable" dit Rhône-Poulenc (Vrai); mais "inerte donc peu toxique" disons-nous chez Henkel.
  - le NTA= acide nitriloacétique qui sert de dispersant pour que la saleté ne se redépose pas sur le linge. MAIS=>PAS UTILISE EN FRANCE; donc on ne peut nous le reprocher ici.

VOUS ETES  
M. PURDUR

**Expert nommé par le Secrétaire d'Etat à l'Environnement.  
Directeur du Laboratoire de botanique de l'Université de  
Strasbourg et Président de la Fédération Régionale de Protection  
de la Nature.  
(En principe NEUTRE et OBJECTIF).**

Chargé d'étudier le problème des lessives avec phosphates et de leur responsabilité dans la pollution des eaux et de l'étude parallèle des substituts (zéolithes) votre rapport conclut, fin mai 1990:

- la responsabilité des phosphates est manifeste dans l'eutrophisation des rivières et des lacs.

Ce phénomène se traduit par une prolifération d'algues aquatiques nourries par les excédents de phosphore et d'azote.

Ces algues envahissent rivières et lacs, menaçant d'étouffement les autres formes de vie aquatique.

L'eutrophisation progresse régulièrement depuis une quarantaine d'années dans les pays développés.

C'est devenu l'un des chevaux de bataille des écologistes, surtout en Allemagne.

Une longue série de rapports ont montré le rôle décisif du phosphore dans le processus.

En France, d'après une étude de 1987, la moitié des plans d'eau sont eutrophes et 20 % des cours d'eau.

Sur les 256 plus grands fleuves mondiaux, seuls 4% d'entre-eux dépassent les 4 grands fleuves français pour la charge en phosphore.

En particulier les bassins

- Rhône-Méditerranée,
- Rhin-Meuse,
- Loire-Bretagne, sont les plus affectés.

- les manifestations d'eutrophisation sont les plus vigoureuses dans les plans d'eau; l'eau y circule moins qu'en rivière et dispose de moins d'oxygène dissous.

L'impact d'apports en phosphore y est donc beaucoup plus rapide.

- Plusieurs facteurs entrent en jeu:

- . la quantité de lumière;
- . le volume d'azote;
- . les variations climatiques;
- . la population de poissons;

mais c'est l'apport de phosphore qui est déterminant.

- Parmi les sources de phosphore:

- . les déchets humains (excréments) 25 %;
- . agriculture-élevage 25%;
- . industrie 25 %;
- . lessives 25 %; c'est ce dernier le plus facile à contrôler et à supprimer.

VOUS ETES  
M. NANCROIX (... rien...)

**Expert auprès de la société Française productrice de phosphates  
( Rhône-Poulenc).**

Bien entendu, vous savez que les phosphates favorisent l'eutrophisation (croissance des algues qui étouffe le reste de la vie aquatique) en eaux douces,

MAIS: ...

1) Les lessives phosphatées ne sont responsables que de 20 % des phosphates contenus dans les eaux. Les rejets d'excréments humains en produisent plus, de même que l'industrie en général.

(NB: les usines de fabrication de phosphates sont elles-mêmes assez polluantes, donc, mieux vaut ne pas trop insister !)

2) Les lessives sans phosphates pourraient provoquer l'eutrophisation aussi, **MAIS EN MILIEUX MARIN !** Cela semble avoir été le cas lors de la prolifération d'algues toxiques en mer du Nord en 1988, liée au déficit des eaux en phosphore. Si l'on crée un déséquilibre entre le phosphore et l'azote dans l'eau de mer, il y a prolifération d'algues.

Alors, comme il est difficile de réduire le taux d'azote, il pourrait être dangereux de réduire par épuration excessive le taux de phosphore.

3) Par ailleurs, le phosphore provenant d'**autres** sources que les lessives s'avère **plus actif** que quand il y a du phosphore provenant de lessives. Donc, quand on supprime les lessives, l'eutrophisation par les autres sources **s'accroît** au lieu de se réduire.

4) Par ailleurs, quand on remplace les TPP (Triphosphates) dans les lessives, les zéolithes ne suffisent pas.

On met donc d'autres additifs dont on connaît en fait mal les effets à long terme car ils sont d'origine trop récente.

(NTA= acide nitriloacétique par ex. ou Polycarboxylate= Non-BIODEGRADABLE).

5) **La** solution à tout cela est de **traiter les eaux par des stations d'épuration** pour lesquelles la société Rhône-Poulenc produit d'excellents dépolluants.

En plus, on traite ainsi d'**autres** éléments polluants et on s'attaque à **toutes** les sources de phosphates: humaines, agricoles, industrielles, etc.

VOUS ETES:  
Madame POURNEAU-PETIT

**Présidente de l'Association des Familles Nombreuses de France.**

S'il est un dicton que vous appréciez, c'est celui selon lequel:  
" LA TERRE NE NOUS APPARTIENT PAS, NOUS L'EMPRUNTONS A  
NOS ENFANTS"

Nous nous devons donc de la leur transmettre intacte ou "améliorée".

Il est sûr que l'hygiène est un élément essentiel que nous avons hérité de nos parents et que nous devons défendre.  
Aussi la qualité des lessives est-elle un progrès indéniable.

Les lessives aux phosphates et les enzymes ont permis de laver "plus blanc" sans devoir bouillir (donc une économie d'énergie et d'argent pour les ménages et une tâche moins pénibles pour les rares femmes qui n'ont pas encore de machine); elles détériorent moins le linge, ainsi lavé tiède.

Cependant, il paraît que les phosphates (TPP) polluent.

D'ailleurs, votre cousin qui travaille dans une société chimique française (Rhône-Poulenc) vous l'a dit maintes fois en privé, (et il est bien placé pour le savoir !), l'usine est une des plus polluantes de France et, par ailleurs, les rejets de lessives polluent les rivières ... mais il ne le dira pas en public bien sûr !

Il paraît, selon "QUE CHOISIR" qui a toujours su défendre les consommateurs, que les nouvelles lessives comme "LE CHAT SANS PHOSPHATE" sont aussi efficaces que les autres.

Alors, pourquoi ne pas changer, comme ils le proposent... pour nos petits ... Pour que nos rivières restent peuplées de poissons et que nos lacs restent clairs...

**==> votre objectif est donc d'inciter les grandes sociétés chimiques à s'aligner sur la formule la plus efficace et la moins polluante. Il faut aider les Ecologistes sur ce point... à condition que les produits ne soient pas plus chers pour les ménages... qui payent déjà tellement !**

**Lettre confidentielle** à remettre en cours de discussion à Madame  
POURNEAU-PETIT. (après sa première intervention par ex)

Chère Cousine,

J'apprends que tu as été désignée pour faire partie d'un comité consultatif qui doit formuler une recommandation au Ministre de l'Environnement. Fichtre quel honneur ... et quelle responsabilité!

Saches que si les phosphates que nous produisons dans notre usine étaient interdits, celle-ci serait fermée et que nous serions tous licenciés; moi-même et les 980 personnes de l'usine, de même que ceux de Clamecy (1200 personnes).

Ceci ne servirait d'ailleurs qu'à ouvrir la porte aux Allemands qui sont derrière la marque "LE CHAT" qui n'a plus rien de français et qui, de plus, produisent eux-mêmes des lessives avec phosphates, ce qui montre bien les idéalistes que c'est!!

Non, crois-moi, à terme il faudra trouver autre chose, et nous nous y employons. (Nous produisons déjà du zéolithe A, mais pas assez, et nous cherchons autre chose).

Si on interdit les phosphates aujourd'hui, c'est la ruine pour nous, qui ne profitera qu'aux Allemands.  
Ceux-ci vont s'engouffrer sur le marché et ils l'auront conquis définitivement avant que nous ayons pu mettre en place les capacités de production nécessaires pour les contrer.

Cela fera comme les japonais pour l'automobile.

Alors, si tu as un quelconque pouvoir pour éviter ça, je t'en prie (pense à Yvette et aux enfants!) empêche l'interdiction des phosphates ou retarde la un maximum!

Donnes-nous notre chance... ne la méritons-nous pas autant que les autres ?

Ton cousin

Paul U. PETIT

VOUS ETES : M. LAVUN (Max)

**Directeur Technique de Procter et Gamble**

Vous êtes un Directeur important d'une société leader sur le marché des lessives.

Ce marché est en pleine turbulence à cause de l'initiative intempestive d'un fabricant allemand - Henkel - de venir jouer les vertueux en misant sur l'argument écologique pour mobiliser l'opinion publique.

Bien sûr, vous savez que les phosphates sont incriminés dans un type de pollution, l'"eutrophisation" (envahissement des rivières et des lacs par des algues qui se nourrissent de phosphores).  
Mais cela fait 40 ans que celà a commencé; alors, faut-il vraiment s'exciter brutalement sur ce sujet?

Comme malgré tout vous aviez un produit en cours de développement: ARIEL SANS PHOSPHATES, vous avez été obligé de le sortir d'urgence pour contrer l'attaque de Henkel avec son "LE CHAT SANS PHOSPHATE" qui vous a pris en quelques mois 3% de marché, une perte qu'il faudrait des années pour récupérer en temps normal.

En fait, bon client de la société Française produisant les phosphates (Rhône-Poulenc), vous n'êtes pas prêt pour changer à grande échelle, manquant de capacités de production pour celà.

VOTRE OBJECTIF EST DONC DE TEMPERER LES CHOSES, de faire comprendre aux pouvoirs publics que l'emploi ne peut pas être bousculé comme celà, pour le plaisir de voir une petite société jouer les apprentis sorciers à coup d'écologo-marketing et de publicité comparative.

Les leaders comme Procter et autres sociétés chimiques majeures sont assez puissants pour se faire respecter.

Il faut que ces petits représentants des ministères s'en souviennent.

Quant aux experts, qu'ils fassent leur boulot et démontrent ce qu'on leur demande de démontrer.

Que ferait l'économie sans les grands employeurs que sont les lessiviers?  
Alors, il faut repousser la décision d'interdiction des phosphates le plus tard possible. D'autant que la France est encore l'un des rares pays où l'on puisse écouler ces lessives là !

VOUS ETES  
M. DELENA

**Chargé de mission du ministère de l'Environnement.**

Votre ministre (ancien militant écologiste) vous a chargé d'arbitrer un conflit entre

🍏 Une société allemande qui, à travers sa filiale française (l'Union Générale de Savonneries, rachetée en 1986), a lancé un pavé dans la mare des ...lessives...: la nouvelle lessive "Le CHAT SANS PHOSPHATE".  
Cela a fait grand bruit car "Que Choisir" a embrayé en montrant que ce produit est aussi efficace et moins polluant et a suggéré à ses lecteurs de changer de marque et d'acheter désormais le nouveau produit.

D'autre part,

🍏 la Société Française produisant des phosphates, 1ère société chimique, (Rhône-Poulenc) qui a bien entendu contre-attaqué en mettant en doute le fait que ces lessives nouvelles soient non-polluantes.

Votre ministère a désigné un expert, M. PURDUR qui a confirmé que les lessives aux phosphates étaient responsables d'une large part (25% au moins) de la pollution par le phosphate.

Vous avez peu apprécié que le PDG de la Société Française se permette de déclarer ce rapport partial, dans les journaux.

Mais, bien entendu, il faut ménager ces grandes sociétés chimiques qui ont le bras long et qui sont tout de même de gros employeurs, ce qui, par les temps qui courent ...

**VOTRE ROLE EST DE FAIRE EMERGER UNE RECOMMANDATION DU GROUPE POUR VOTRE MINISTRE.**

La tâche est délicate, car un représentant-observateur du premier ministre est présent.

En cas d'avis divergents, vous essayerez de conclure et vous procéderez à un vote pour avoir une image quantifiée des forces en présence.

Au besoin, pour une information technique, informez-vous auprès de M. PURDUR.

VOUS ETES  
M. IXMINE

**Chargé de mission, observateur pour le premier ministre.**

Vous avez été chargé par le Premier Ministre d'assister à cette réunion du Comité Consultatif réuni à l'initiative du Ministère de l'Environnement ...

- d'abord parcequ'il faut toujours un peu surveiller ce que font ces nouveaux ministères aux titulaires turbulents, ensuite

- pour tâter le terrain et sentir la position et l'état d'esprit des parties en présence, enfin

- pour tenter de percevoir l'impact réel possible sur l'emploi d'une réduction ou d'une interdiction de l'usage des phosphates.

Les chimistes français affirment que cette interdiction les pénaliserait et ne ferait que le jeu de leurs concurrents étrangers, ce qu'il importe d'évaluer.

**VOTRE ROLE EST DE VEILLER A CE QUE LES CONSEQUENCES A PLUS LONG TERME ET INDIRECTES SOIENT APPRECIEES.**

Vous aurez ensuite à donner un avis direct au premier ministre.  
(Celui-ci ne doit pas forcément suivre celui synthétisé par le chargé de mission de l'Environnement).

VOUS ETES  
M. E. COLLOT

**Militant écologiste mandaté par le Mouvement écologiste dominant  
en France.**

Bien qu'il y ait quelques divergences dans les milieux et tendances écologistes, toutes sont d'accord sur ce type de dossier.

En fait, ce dossier est un test à plusieurs titres:

- de la réelle volonté des pouvoirs publics de prendre des décisions courageuses et efficaces en matière d'écologie ou de simplement faire quelques simulacres à des fins électorales;
- de la possibilité, sur un dossier solide, de mettre en échec l'un des géants chimiques qui ont fait la loi jusqu'ici en polluant impunément et en faisant payer leur pollution à la communauté une deuxième fois en lui vendant les produits de traitement anti-pollution;  
(Sur ce cas, la France est une fois de plus en retard, car les phosphates sont déjà interdits en RFA, Italie, Suisse, Japon, Danemark, et une partie des USA);
- de la possibilité, pour le mouvement écologiste, de contribuer de façon décisive à faire progresser la situation et à orienter l'attention de l'opinion publique sur les vrais problèmes et les vrais enjeux, contraignant ainsi les pouvoirs publics à intervenir contre un capitalisme industriel incontrôlé.

Bien sûr, ils brandiront l'argument de l'emploi, mais ceci n'est pas nouveau et n'excuse rien.

C'est aussi un test de la publicité comparative car:

- la publicité de Henkel sur "LE CHAT SANS PHOSPHATE" est la première utilisation de l'argument écologique pour un produit de grande consommation;
- la contre-attaque publicitaire de la société Française sur le thème "Faut pas prendre les Verts pour des Bleus" niant l'innocuité des lessives sans phosphates, documents scientifiques à l'appui, a amené Henkel à déposer plainte pour concurrence déloyale, mais ils ont été déboutés;
- en janvier 1990, par contre, il y a eu une nouvelle campagne de la Société Française disant: "Qui dit que les lessives sans phosphates sont sans risques pour l'environnement? Certainement pas les études scientifiques!", que toute la presse et les écologistes ont attaqué et contraint par un jugement de la Cour d'Appel de Versailles à arrêter (Quand la campagne était finie ...!)